



Commune de Monéteau

COMPTE RENDU DE LA REUNION 10 décembre 2007

Le conseil municipal légalement convoqué le 3 décembre 2007 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Robert BIDEAU, Maire.

Etaient présents : M. Jean-Michel IMBERT, Maire délégué; Mme Nelly RIMBERT, Mrs Bernard PONTHEU, Christian MOREL, Pierre DUPAS, Jean Marie DUGNY, Patrick PICARD, Jacky JOANNIS, Adjoints ; Mmes et Mrs. Yvette SALA, Henri SILVAN, Anne Marie DAMMAN, Josette BOUROTE, Marie LEGENDRE, Daniel CRENE, Annie PETIT, Mr Jean-Luc SALMON, Paolo ZAROS, Sylviane SAMOUR, Gilles CARRE, Elizabeth ALIGON, Pascal AMIOT, Martine BLANVILLAIN, Annie POITOU, conseillers municipaux.

Secrétaire : Mme Martine BLANVILLAIN.

VOTE DU BUDGET 2008

Examiné en commission, le 27 novembre dernier, conformément au Débat d'Orientation Budgétaire, le projet de budget 2008, est soumis au conseil. Il s'équilibre en dépenses et en recettes tant en fonctionnement qu'en investissements, et s'élève à 8 738 929,00 € répartis pour :

- 5 154 943,00 en section de fonctionnement
- 3 583 986,00 en section d'investissements

Le budget est voté à l'unanimité des membres présents.

ASSURANCE SMACL – AVENANTS

La SMACL, assureur communal nous transmet deux avenants constatant les changements intervenus dans la nature ou la composition des risques assurés au cours de l'exercice 2007, à savoir :

- Avenant n° 1 - « pacte Dommages aux Biens » de + 3 832 m² ;
- Avenant n° 2 - « pacte Dommages aux Biens » de - 807 m².

Le conseil **approuve** les avenants et **autorise** le Maire à les signer, **rappelle** que les crédits nécessaires sont ouverts au budget.

VERIFICATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES FOYERS

Une consultation a été lancée auprès de trois sociétés pour le renouvellement du contrat de vérification des installations électriques obligatoires des foyers. Toutes les trois ont répondu, à savoir :

Le conseil **retient** la société VERICONTROLES, la moins disante, pour un montant annuel de 710 € HT, **rappelle** que les crédits sont ouverts au budget communal.

SUBVENTION POUR LE FONCTIONNEMENT DU RELAIS DAUPHIN

Tout au long de l'année, un lieu d'information et de soutien, de vie et de rencontre, de dialogue et d'échange est offert, par le relais Dauphin, aux jeunes parents et assistantes maternelles de la commune.

Pour assurer son fonctionnement, le relais sollicite une subvention à hauteur de 80 € par assistante maternelle, sachant que la commune compte 26 assistantes maternelles, soit 2 080 €

Le conseil **reconnait** le bien fondé de ce service et **alloue** une subvention de fonctionnement de 2 080 € pour l'année 2007, rappelle que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2007.

VENTE DE TERRAINS A APRR

Dans la zone de Macherin, l'APRR souhaite acquérir les terrains qu'elle occupe pour leur dépôt ainsi que le délaissé entre leur emprise et l'avenue du Luxembourg. L'estimation du Domaine propose :

- pour les terrains du dépôt d'une surface de 15 310 m² environ, (à déterminer par document d'arpentage) : **2 €m²**,
- pour le délaissé rue du Luxembourg d'une surface 2 145 m² : **7.62 €m²**.

Le conseil *décide* de proposer à la APRR le prix de 3 €/m² pour les terrains occupés par le dépôt et 10 €/m² pour l'ancien domaine public constituant un délaissé entre leur emprise et la rue du Luxembourg.

PERSONNEL

Avec le départ de Monsieur Christian CUMONT, gardien du foyer communal, un recrutement a été lancé. Après examen des candidatures en commission le 4 décembre dernier, 6 candidats seront reçus en entretien.

Un examen a également été fait des candidatures sur le poste de Directeur Général des Services. Les entretiens sont prévus en janvier.

TRAVAUX de voirie

Aménagement de la place de la Mairie – 2me tranche

Suite à l'appel d'offre lancé pour la consultation pour la réalisation des travaux

Vu les procès verbaux de la Commission d'Appel d'Offre suite aux réunions :

- du 29 novembre, ouverture des plis

Le lot 1 déclaré infructueux et mis en négociation

Le lot 2 retenu

Le lot 3 retenu

- du 6 décembre, négociation

Des explications et précisions sont demandées sur certains postes jugés trop élevés. Une nouvelle proposition est demandée pour le 14 décembre 2007 au candidat du lot 1.

Aménagement de la place de la Mairie – demande de subventions

Le projet suite à l'attribution des marchés pour les 1^{re} et 2^{me} tranches de l'aménagement de la Place de la Mairie, fait apparaître un montant global de 2 575 470 €HT. Le conseil municipal *rappelle* que le financement est inscrit en Autorisation de Programme et Crédit de Paiement (APCP) sur les années 2007 et 2008 et *renouvelle* ses demandes de subvention auprès du Conseil Général de l'Yonne au titre :

- de l'assainissement pluvial ;
- des ouvrages d'art ;
- des aménagements de police et aménagement de sécurité ;
- des opérations structurantes ;
- du contrat de canton.

Prolongement de la rue des Prés Hauts

Vu les procès verbaux de la commission d'appel d'offres des :

- 3 décembre, ouverture des plis :

Les cinq entreprises ayant transmis un pli sont retenues.

- 10 décembre, attribution :

Après analyse des offres par le maître d'œuvre et sur proposition de la commission, l'entreprise E T P B est retenue avec un montant de 217 442 €HT.

Le conseil *autorise* le maire à signer le marché, *rappelle* que les crédits sont inscrits au budget 2007.

INSTALLATION CLASSEE - ENQUETE PUBLIQUE

La SITA CENTRE EST a déposé une demande d'autorisation d'exploiter d'une installation de stockage de déchets non dangereux et de création d'un bioréacteur.

L'enquête publique se déroule du 3 décembre 2007 au 11 janvier 2008. Le conseil est appelé à donner son avis dès l'ouverture de l'enquête et avant l'expiration des quinze jours après la clôture.

Malgré une nette amélioration du fonctionnement du site ces dernières années, le conseil émet un avis défavorable et regrette l'absence de décisions sur le choix des méthodes de traitement au niveau du syndicat Centre Yonne.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de Sauvegarde définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Il établit un recensement et une analyse des risques connus auxquels la commune est exposée et les moyens pour y faire face. Le recensement des moyens vise à établir une liste du matériel et des personnes, des lieux d'hébergement disponibles sur la commune pour assurer ces missions, l'organisation du commandement et son organigramme.

COMMISSION DES SPORTS

Réunie le 13 novembre, elle étudie le projet de réfection totale du revêtement de sol du gymnase, et examine la demande de l'association « sport et nature » de Sougères qui souhaite installer un terrain d'entraînement, de quads et motos, pour enfants. Ni l'association ni la commune ne sont propriétaires des terrains.

Le conseil propose de déposer les demandes de subventions pour la réfection du sol du gymnase, et demande à l'association d'obtenir l'accord des propriétaires avant d'engager les premières démarches.

PROJET OPAC 89 – 48 AVENUE DE SAINT QUENTIN

Le permis de construire a été déposé cette semaine, il comprend 8 logements, chauffés au gaz de ville avec fourniture de l'eau chaude par panneaux solaires ; chaque logement bénéficie d'un garage. Le conseil autorise le dépassement du Coefficient d'Occupation du Sol (COS) en application de la loi du 13 juillet 2005, pour les bâtiments utilisant des énergies renouvelables.

La voie de desserte des pavillons est baptisée « *Allée de l'Abbé Pierre* ».

CRECHE

La Mutualité est venue présenter son nouveau projet de crèche pour 20 berceaux avec extension possible à 30 berceaux. Le permis doit être déposé prochainement, l'ouverture est prévue pour septembre/octobre 2008. Le budget prévisionnel de démarrage est fait sur la base de remplissage à 53%, le déficit est de 150 000 euros. La participation de la commune, déduit le contrat enfance, sera de 50% des 18/20me. Des représentants de la commune siègeront au conseil de surveillance ; La priorité sera donnée aux habitants de la commune, une participation supérieure sera demandée aux parents domiciliés à l'extérieur.

LES PRES HAUTS

Une promesse de vente serait signée avec la famille Girard pour la cession du terrain AY 79, une esquisse de construction de 4 petits bâtiments sécurisés comprenant des F2, F3 et quelques F4 est projetée avec liaison sur la parcelle AY 35 donnant rue de Sommeville.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

7 dossiers présentés, le conseil ne préempte pas

AFFAIRES DIVERSES

- lecture est donnée de la lettre des Médaillés Militaires demandant de baptiser le giratoire en construction « Rond-point des Médaillés Militaires » et d'y installer leur stèle, sursis à statuer la demande sera examinée en commission.
- Par courrier les Rapides de Bourgogne se plaignent de la gêne régulière au carrefour des rues Franche Comté et de Bretagne dû au stationnement de véhicules.
- Invitation au concert des Mélodies à l'Eglise Saint-Cyr Vendredi 14/12 à 20 h.
- Invitation au tournoi d'escrime le 13/01/08 à 15 h au foyer.
- Information est faite d'une demande d'implantation d'une maison de retraite de 84 lits dont 28 en Alzheimer.
- Commission de voirie : **SAMEDI 15/12 à 9 h 30** rendez-vous en mairie, pour un déplacement à Sougères.
- Les peupliers de l'espace vert de la Garenne seront abattus, les racines dégradant les clôtures voisines.
- Prochain conseil municipal : **LUNDI 7 JANVIER 2008 à 20 h15**